

# BONNES PRATIQUES

## 100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT



Briques alimentaires



Emballages en métal



Emballages et flacons en plastique



Petits emballages carton



**BON À SAVOIR :**  
INUTILE DE LES LAVER.  
À DÉPOSER EN VRAC.

CIITEO



Courriers, enveloppes, livres



Journaux, prospectus,  
catalogues



Cahiers, enveloppes, impressions

### NOUVEAU

Films, pots, barquettes...



### CARTONS

Apport en déchèterie  
**OBLIGATOIRE**

### AUX ORDURES MÉNAGÈRES



Couches-culottes



Objets en plastique



Vaisselle cassée



Tissus sanitaires



**EN SAC**  
de 50 L  
maximum

## Penser au compostage

Les déchets alimentaires représentent 1/4 du poids de la poubelle d'un foyer. L'agglomération vous propose des composteurs et lombricomposteurs à tarifs préférentiels.

Agglo le PUY  
en VELAY

04 71 01 22 38

centre.technique.plateau@lepuyenvelay.fr

<https://dechets.agglo-lepuyenvelay.fr>



CTDservicedechets



ctd\_agglolepuy

# BONNES PRATIQUES

## Emballages en verre (en vrac)

Ne pas jeter sur la voie publique. Création & Impression : iBiz



Bouteilles  
en verre

Pots et bocaux  
en verre

## En déchèterie



Déchets diffus  
spécifiques



Déchets électriques  
(DEEE)



Cartons



Objets  
encombrants



Déchets verts



Literie,  
Mobilier



Vêtements



Linge



Chaussures



**Vos vêtements, linge de maison  
et chaussures déposés ici seront  
reportés ou recyclés**



Pour plus d'informations sur la 2<sup>e</sup> vie  
de vos textiles déposés, rendez-vous sur  
[www.refashion.fr/citoyen](http://www.refashion.fr/citoyen)

## Textiles - Chaussures

**Vous pouvez déposer**



Vos vêtements et  
votre linge de maison  
propres et secs dans  
un sac fermé (30L)



Vos chaussures liées  
par paire et dans  
un sac fermé (30L)



**Ne déposez pas  
d'articles humides,  
ni souillés**

**Même usés, ils seront valorisés  
MERCI**

